



Grenoble le 29 03 2021

Madame La Directrice Académique,

Nous sommes alertés par des écoles, des collègues, sur le non remplacement d'enseignants. Nous nous sommes réunis en intersyndicale le 18 mars.

Nous sommes extrêmement inquiets. Depuis plusieurs années maintenant, notre département a des difficultés à remplacer les enseignants absents, conséquence d'un nombre insuffisant de postes TR, d'ailleurs maintes fois évoqué par nos organisations, en CTSD comme en CDEN.

Après un état des lieux que nous menons en urgence auprès de nos collègues, nous solliciterons une audience pour obtenir des réponses aux inquiétudes légitimes de nos collègues qui font face à des situations insupportables dans l'exercice de leurs fonctions.

En effet, dans le contexte de pénurie aiguë de remplaçants, nous constatons dans de nombreuses écoles que l'accueil inconditionnel des élèves pour des raisons de continuité du service public amène nos collègues à enfreindre le protocole sanitaire, en regroupant par exemple plus de 30 élèves dans les classes tout en mélangeant les groupes classes à l'occasion de la répartition des élèves accueillis.

En outre, dans ce contexte déjà critique, certains IEN persistent à reprocher aux équipes enseignantes leurs messages aux familles leur demandant, dans la mesure de leurs moyens, de garder leurs enfants à la maison en cas d'absence de solution de remplacement.

Nous attirons votre attention sur le fait que ces directives constituent des injonctions contradictoires dangereuses pour la sécurité sanitaire des personnels, des élèves et de leur famille. Elles contribuent aussi à dégrader les conditions d'accueil et de travail des enseignants et des élèves dans un contexte déjà particulièrement éprouvant. Nous vous demandons donc de clarifier la position de notre institution sur la conduite à tenir en cas de non remplacement d'enseignant dans une école.

Pour ce qui concerne nos organisations, il n'est pas entendable de faire peser sur les personnels de telles charges de travail et de telles responsabilités tout en leur reprochant les solutions d'urgence que les équipes pourraient adopter.

Nous vous remercions de l'attention que vous prêterez à notre demande et de la réponse que vous nous apporterez. Veuillez croire, Madame l'Inspectrice, à notre profond attachement au service public d'éducation.

Pour les signataires, Madame Thébault Jarry Martine